



# LETTRE MENSUELLE CFE-CGC du Groupe Inetum

<https://cfecgc-inetum.fr>  
[contact@cfecgc-inetum.fr](mailto:contact@cfecgc-inetum.fr)

## Sommaire

<a href="#">Page 1</a>	Edito
<a href="#">Page 2</a>	Élections
<a href="#">Page 3</a>	Négociation handicap
<a href="#">Page 4</a>	Participation / Prime de vacances
<a href="#">Page 5</a>	Nominations
<a href="#">Page 6</a>	Contacts

30 juin 2023

## Retour sur le 1<sup>er</sup> semestre 2023



En cette fin de 1<sup>er</sup> semestre et avant d'entamer une césure estivale bien méritée par l'ensemble des salariés, nous avons choisi de revenir sur les faits marquants depuis le début de l'année.

**Sur le plan national, après 6 mois de grèves contre la réforme des retraites**, marqués par une mobilisation historique, le gouvernement a décidé d'imposer sa réforme en s'opposant une nouvelle fois au vote des parlementaires. Ce nouveau déni de démocratie ainsi que les nombreux passages en force, en dépit du rejet massif de la population, laisseront des traces profondes.

L'intersyndicale et les manifestants n'ont pas réussi à faire reculer le gouvernement sur le passage de l'âge de la retraite de 62 à 64 ans, mais la **CFE-CGC** ne tourne pas pour autant la page. Dans des entreprises qui ne veulent plus des seniors, un des vrais enjeux doit rester leur maintien dans l'emploi, problématique à laquelle cette réforme n'apporte aucune réponse. Nous comptons sur les négociations du **plan sénior chez Inetum**, dont la **CFE-CGC** a réaffirmé l'importance lors de la paritaire de début juin.

Comme l'intersyndicale l'a fait sur le dossier des retraites, en se concentrant sur ce qui la rassemble, elle va travailler, dès maintenant, à dégager des revendications communes sur chacun des sujets suivants : les salaires et les pensions, les conditions de travail, la santé au travail, la démocratie sociale, l'égalité femmes-hommes, l'environnement et la conditionnalité des aides publiques aux entreprises. Sur ces thèmes, la **CFE-CGC** veut obtenir des avancées importantes lors des futures négociations, que ce soit au niveau national, au niveau de la branche BET/Syntec, ou au niveau d'Inetum.

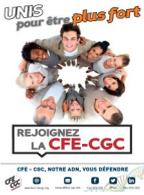
Le début d'année au sein d'Inetum a été marqué par un changement de gouvernance, avec **le départ de l'ancien PDG et l'arrivée de son remplaçant**, M. Pommeraud qui, comme évoqué dans nos lettres précédentes, n'a toujours pas daigné se présenter aux représentants du personnel. Il montre ainsi son absence totale de considération pour le dialogue social au sein d'Inetum, ce qui ne présage rien de positif pour l'avenir de ce dialogue qui ressemble plus à un monologue social.

Conjointement **le statut d'Inetum est passé de Société Anonyme (SA) en Société par Actions Simplifiée (SAS) en mars 2023**, entraînant la disparition du Conseil d'Administration et en conséquence des administrateurs salariés, et permettant ainsi à la Direction de prendre ses décisions en toute opacité !

Les **Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) ont été clôturées en début d'année** par un ensemble de « mesurées » loin des avancées attendues par les salariés pour compenser leur perte de pouvoir d'achat sur 2022, perte qui se poursuit en 2023 avec le maintien de l'inflation. **Pour que vos élus CFE-CGC qui défendent vos intérêts, aient encore plus de poids lors des prochaines NAO qui vont débiter en fin d'année, il est important que vous votiez pour vos candidats CFE-CGC lors de l'élection des CSE d'octobre 2023.**

# Élections aux CSE d'octobre 2023 chez Inetum

## Pourquoi rejoindre la liste CFE-CGC ?



Comme vous le savez déjà, les **Comités Sociaux et Économiques (CSE)** d'Inetum seront entièrement renouvelés lors des prochaines élections qui auront lieu en octobre (1<sup>er</sup> tour) et novembre 2023 (en cas de 2<sup>ème</sup> tour), ce pour un mandat de 4 ans (2023-2027).

Rejoindre le CSE pourrait être pour vous l'occasion de participer d'une manière différente à la vie de votre entreprise en vous impliquant dans différents domaines, en fonction de vos compétences et de vos centres d'intérêt. Vous pourriez ainsi :

- Gérer les activités culturelles et sportives de votre CSE.
- Suivre la politique sociale et économique de l'entreprise.
- Agir en matière de santé, sécurité et conditions de travail.
- Défendre les intérêts de vos collègues en étant formé et armé.

**Dans ce contexte, rejoindre la liste CFE-CGC de votre CSE constitue un atout incontestable.**

En effet, la CFE-CGC revendique de nombreux succès récents :

- **Au niveau d'Inetum, nous nous sommes battus :**
  - **En faveur du télétravail.** Faute d'un accord syndical majoritaire, nous avons demandé le recours à un référendum d'entreprise (décembre 2022). **Notre point de vue a été plébiscité par près de 82% des votants au sein des salariés d'Inetum** qui ont salué les avancées du nouvel accord.
  - **En faveur des femmes en retour de congés maternité ou adoption.** Avec notre action, toute nouvelle maman obtient une augmentation de son salaire.
- **Au niveau de la branche où nous sommes la deuxième organisation syndicale,** nous avons défendu la refonte de la convention collective. Ce toilettage indispensable a permis **de faire tomber les tabous sur la prime de vacances et d'initier notre action en vue de généraliser celle-ci au profit de tous les salariés rémunérés sur 13 mois. Le combat sera encore long mais, avec votre soutien, nous pourrons aller jusqu'au bout.**

**Dans votre CSE, vous bénéficierez du soutien d'élus de proximité et expérimentés :**

 CSE Nord	Brigitte DURIEZ	
 CSE Est	Benoit WENK	
 CSE Auvergne Rhône-Alpes	François LECLUSE	
 CSE Inetum Méditerranée	Yves AMATE	

CSE Sud-Ouest 	Arnaud LEPOINT	
CSE Grand Ouest 	Pascal HOUSSIN	
CSE Ile-De-France 	Olivier MAULMY	
CSE Software 	Bertrand KLOSTER	
CSE Business Solution	<b>Pourquoi pas vous ?</b>	

En rejoignant la liste **CFE-CGC**, vous rejoignez une équipe compétente et pragmatique qui sait défendre l'intérêt général dans un état d'esprit constructif.

En vous portant candidat sur la liste **CFE-CGC**, vous renforcez notre poids dans les négociations, où nous sommes bien souvent seuls pour favoriser l'émergence d'un compromis gagnant-gagnant.

**Alors n'hésitez plus !  
Rejoignez la liste CFE-CGC de votre CSE !**

## Handicap

Les négociations sur le nouvel accord handicap ont débuté le 16 juin et se poursuivront le 12 juillet. Comme toujours, La **CFE-CGC** est force de proposition sur le sujet et demande à la Direction, pour tout salarié en situation de handicap :

1. Que les informations partagées avec les différents intervenants se limitent à **ce qui est pertinent, nécessaire et suffisant à la réalisation des objectifs déterminés**. Il n'est pas utile d'informer un intervenant qu'un aménagement est mis en place parce que le salarié est en situation de handicap... sinon, où est l'intégration ?
2. D'intégrer toutes les filiales du groupe Inetum, y compris hors UES, dans l'accord
3. D'ajouter un glossaire dans l'accord et faire en sorte que le document soit lisible par tout salarié et ne soit donc pas seulement un document « de droit »
4. D'inclure dans son plan d'embauche l'ensemble de la population d'Inetum car Inetum comprend aussi une population dite « non facturable » qui n'est pas considérée dans l'accord actuel : gestion, paye, comptabilité, recrutement, commerce, ressources humaines, services généraux, direction des systèmes d'information, ...
5. De mettre en place une surprime de 50% pour la cooptation d'un salarié se déclarant en situation de handicap, à l'image de la politique d'égalité professionnelle.



## Participation : La portion congrue



Cette année encore, les salariés d'Inetum n'ont eu que leurs yeux pour pleurer quand ils ont découvert le montant de leur participation au titre de l'exercice 2022 (entre 100 et 150 € pour la plupart d'entre eux) !

En cause, une formule de calcul obsolète (introduite en 1967, époque où le Général de Gaulle souhaitait réconcilier travail et capital) et une formule dérogatoire loin de répondre aux attentes des salariés, formule que la Direction refuse d'améliorer. La formule de droit commun aboutit à un montant de 1 363 K€.

Quant à la formule dérogatoire, elle aboutit à un montant de 1 375 K€. C'est donc cette dernière qui s'applique et les 1 375 K€ sont à répartir entre les salariés de l'UES (près de 10 000) !

De plus, l'expert-comptable mandaté par le CSE Central a relevé une erreur en faveur des salariés qui aura pour conséquence un deuxième versement. Celui-ci correspondra seulement à environ un tiers du montant de la participation, loin des standards des grandes entreprises.

**Pour la CFE-CGC, il est urgent de mettre en place la solution complémentaire qu'est l'intéressement, réclamée par tous les salariés et dont l'absence constitue un frein sérieux à l'embauche.**

La base de calcul devra être un indicateur qui soit le reflet de la performance réelle de l'entreprise. L'objectif est que les salariés soient enfin récompensés des efforts qu'ils accomplissent au quotidien.

## Prime de vacances pour « tous » : déni de la Direction



Pour rappel, dans notre lettre syndicale n°284 datée du 31 mai, nous avons publié le courrier par lequel nous avons interpellé la Direction ce même jour, sur le sujet de la prime de vacances « pour tous », et qui se concluait par :

*« Cette disposition vient confirmer la lecture effectuée jusqu'à maintenant par la CFE-CGC, et nous vous demandons par la présente le versement de la prime de vacances, en sus de leur rémunération, aux salariés rémunérés sur 13 mois, ceci dès le mois de juin 2023. Nous sollicitons également la réunion de la commission paritaire dans les meilleurs délais, afin de discuter de sa mise en œuvre. »*

Comme il fallait malheureusement s'y attendre, lors de la commission paritaire de juin et lors du CSE Central de juin, la Direction s'est contentée de rappeler sa position, à savoir que la rémunération sur 13 mois telle qu'écrite dans les contrats de travail ne comporte pas un 13<sup>e</sup> mois, mais 12 mois plus une prime de vacances plus une prime de fin d'année ! La CFE-CGC dénonce cette pirouette, par laquelle la Direction cherche une échappatoire, qui ne trompera personne. La CFE-CGC va consulter sa confédération et les autres Organisations Syndicales afin de déterminer les suites à donner à cette « tromperie » de la Direction vis-à-vis des nouveaux embauchés qui ont crû négocier un salaire sur 13 mois.

## Brève Lyonnaise



A force de ténacité (Voir les lettres mensuelles n°283 et n°284), vos élus CFE-CGC ont réussi à convaincre la direction de décaler le déménagement prévu fin juin des salariés d'O'Saône vers le Tangram (Lyon). **Nous resterons vigilants sur la suite du projet.**

## L'équipe CFE-CGC continue de s'agrandir !

Nous avons le plaisir de vous annoncer de nouvelles désignations au sein de l'équipe **CFE-CGC**.

Merci à eux de venir enrichir notre équipe de leur expérience, toujours à votre service avant toute chose.

### Au sein d'Inetum Software



**Véronique MILLET**  
Basée à Lyon

Deviendra représentante syndicale  
au CSE Software



### Au sein d'Inetum Méditerranée



**Yves AMATE**  
Basé à Aix en Provence

Secrétaire du CSE Méditerranée  
Membre de la CSSCT Méditerranée  
Ambassadeur handicap

Deviendra représentant de section syndicale  
pour la région Méditerranée  
où il mènera une liste pour les élections au CSE

## Commission Environnement du CSE Central



La désignation des 8 membres de la commission Environnement du **CSE Central** (CSEC), une nouveauté au sein du CSEC, a enfin eu lieu lors de la réunion du CSEC de juin et nous avons le plaisir de vous annoncer la désignation de plusieurs élus **CFE-CGC** du CSEC au sein de cette commission.



**Brigitte DURIEZ**  
Élue CSE Nord



**Katia LESPINE**  
Élue CSE Ile-De-France



**Bertrand KLOSTER**  
Élu CSE Software

La **CFE-CGC** est de longue date impliquée dans les questions de développement durable et sera attentive aux objectifs de cette commission, dont nous attendons avec impatience la première réunion.

# Prenez contact avec vos représentants CFE-CGC !

**IMPORTANT** : les adresses courriel indiquées ci-après sont gérées par la seule CFE-CGC sur des serveurs qui lui sont propres et en toute indépendance du Groupe Inetum

Olivier MAULMY

Délégué Syndical Central UES

☎ 07 87 16 17 19

[olivier.maulmy@cfecgc-inetum.fr](mailto:olivier.maulmy@cfecgc-inetum.fr)



François LECLUSE

Délégué Syndical Central adjoint UES

☎ 07 80 02 68 59

[francois.lecluse@cfecgc-inetum.fr](mailto:francois.lecluse@cfecgc-inetum.fr)

Inetum			
IDF	Ludovic BOULLIN	☎ 06 76 28 46 99	<a href="mailto:ludovic.boullin@cfecgc-inetum.fr">ludovic.boullin@cfecgc-inetum.fr</a>
	Katia LESPINE	☎ 06 49 57 18 48	<a href="mailto:katia.lespine@cfecgc-inetum.fr">katia.lespine@cfecgc-inetum.fr</a>
	Patrick DESOUCHE	☎ 06 12 47 10 71	<a href="mailto:patrick.desouche@cfecgc-inetum.fr">patrick.desouche@cfecgc-inetum.fr</a>
	Olivier MAULMY	☎ 07 87 16 17 19	<a href="mailto:olivier.maulmy@cfecgc-inetum.fr">olivier.maulmy@cfecgc-inetum.fr</a>
	Bertrand DE BEAULIEU	☎ 06 50 46 47 60	
EST	Benoît WENK	☎ 06 61 13 11 93	<a href="mailto:benoit.wenk@cfecgc-inetum.fr">benoit.wenk@cfecgc-inetum.fr</a>
OUEST	Pascal HOUSSIN	☎ 06 98 38 41 55	<a href="mailto:pascal.houssin@cfecgc-inetum.fr">pascal.houssin@cfecgc-inetum.fr</a>
	Serge UGUEN	☎ 07 87 16 17 19	
NORD	Brigitte DURIEZ	☎ 07 60 14 82 33	<a href="mailto:brigitte.duriez@cfecgc-inetum.fr">brigitte.duriez@cfecgc-inetum.fr</a>
	Anthony FLORENT	☎ 07 87 16 17 19	<a href="mailto:anthony.florent@cfecgc-inetum.fr">anthony.florent@cfecgc-inetum.fr</a>
RHONE-ALPES-AUVERGNE	François LECLUSE	☎ 07 80 02 68 59	<a href="mailto:francois.lecluse@cfecgc-inetum.fr">francois.lecluse@cfecgc-inetum.fr</a>
	Bruno MAZALE	☎ 06 30 30 63 27	<a href="mailto:bruno.mazale@cfecgc-inetum.fr">bruno.mazale@cfecgc-inetum.fr</a>
MÉDITERRANEE	Yves AMATE	☎ 06 19 73 52 29	
SUD OUEST	Arnaud LEPOINT	☎ 06 03 38 73 69	
	Olivier MAULMY	☎ 07 87 16 17 19	<a href="mailto:olivier.maulmy@cfecgc-inetum.fr">olivier.maulmy@cfecgc-inetum.fr</a>
Inetum Software France			
Lyon Tangram	Alain JANKOWSKI	☎ 06 06 43 94 60	<a href="mailto:alain.jankowski@cfecgc-inetum.fr">alain.jankowski@cfecgc-inetum.fr</a>
Metz	Bertrand KLOSTER	☎ 06 23 83 03 50	<a href="mailto:bertrand.kloster@cfecgc-inetum.fr">bertrand.kloster@cfecgc-inetum.fr</a>
Montpellier	André NEBLE	☎ 06 73 37 55 76	<a href="mailto:andre.neble@cfecgc-inetum.fr">andre.neble@cfecgc-inetum.fr</a>
Nancy-Dijon	Daniel AKNINE	☎ 06 73 37 55 76	<a href="mailto:daniel.aknine@cfecgc-inetum.fr">daniel.aknine@cfecgc-inetum.fr</a>
Hors UES			
Modernisation Solutions (METAWARE)	Martin JOURDAN	☎ 06 09 10 04 62	
	Gilles ROLLAND DE RENGERVÉ		

Web <https://cfecgc-inetum.fr>



Mail [contact@cfecgc-inetum.fr](mailto:contact@cfecgc-inetum.fr)



Olivier Maulmy



**Vous aussi, rejoignez la CFE-CGC !**

**Adhérez en ligne :**

<https://www.fieci-cfecgc.org/rejoignez-nous/>